



REGLEMENT DU TOURNOI INTERCLUBS SENIORS -- 2012 --

VERSION 19/12/2011



PRESENTATION DU TOURNOI

RAISON D'ETRE

Les Présidents des sections Seniors des clubs de la Ligue de Lorraine y participant ont créé le TOURNOI INTERCLUBS SENIORS pour mettre en avant l'enjeu sportif des rencontres interclubs dont l'objet doit aussi rester la convivialité.

S'agissant à la base de rencontres où chaque club invite ses clubs amis, tous les efforts doivent être faits :

- par le club recevant et ses membres pour accueillir au mieux ses invités (club et membres)
- par le club visiteur et ses membres pour faciliter le plus possible la tâche du club d'accueil.

COMMISSION SENIORS DE LA LIGUE

Le Président de la Commission Seniors de la Ligue préside la Réunion Plénière.

Assisté des membres de la Commission, le Président :

- veille à obtenir les ressources nécessaires à l'organisation du Tournoi ;
- veille au bon déroulement du Tournoi ;
- assure le suivi de la compétition et la diffusion des résultats ;
- choisit les parcours neutres nécessaires au déroulement des épreuves ;
- examine et statue sur les demandes de dérogation émanant des clubs ;
- instruit et résout au mieux tout différent susceptible d'intervenir, quelle qu'en soit la nature.

REUNION PLENIERE

La Réunion Plénière :

- rassemble les sections Seniors des clubs de Lorraine représentées chacune par au moins un de leurs membres ;
- est réunie au moins une fois l'an le plus tôt possible avant la saison golfique sur convocation du président de la Commission Seniors de la Ligue.

Lors de cette réunion, l'assemblée :

- examine les propositions faites par la Commission Seniors de la Ligue et les Présidents de sections pour l'évolution du Tournoi et les soumet à l'approbation de la majorité de ses membres présents ;
- reconduit ou approuve les dispositions retenues en ce qui concerne le règlement et le cahier des charges du Tournoi ;
- arrête la liste des clubs participant au Tournoi et, sur proposition de la Commission Seniors de la Ligue, arrête le nombre et la composition des poules ;



- approuve le projet de calendrier établi en tenant compte des calendriers élaborés par la FF GOLF (compétitions nationales Amateurs, Grands Prix, Omniums Seniors) et la Ligue ;
- est informée du montant du droit d'inscription au Tournoi fixé par la Ligue de Lorraine;
- est informée du droit d'engagement fixé et du descriptif de la prestation proposée par chacun des clubs pour les joueurs et les accompagnateurs.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ORGANISATION DE L'EPREUVE

Le Tournoi Interclubs Seniors est une compétition par équipes mixtes comprenant une phase qualificative par poules et une finale régionale.

Chaque club de Lorraine peut engager une équipe au maximum.

La compétition est ouverte à tous les joueurs et joueuses des catégories d'âge Senior et Senior 2 licenciés dans l'Association Sportive du club qu'ils représentent et titulaires d'un certificat médical enregistré à la FFgolf.

Le cas particulier de joueurs déplacés non licenciés dans le club présentant la demande peut être soumis à la décision de la Commission Seniors de la Ligue pour dérogation éventuelle.

Les droits d'inscription d'une équipe sont fixés par l'A.G. de la Ligue, ils sont à régler impérativement avant la date limite précisée dans l'avis d'appel émis par la Ligue de Lorraine.

PHASE QUALIFICATIVE

Constitution des poules

Les clubs sont répartis en poules comprenant 4 ou 5 clubs. La constitution des poules est du ressort de la Commission Seniors de la Ligue et tient compte notamment des résultats de l'année précédente, des caractéristiques des parcours (18 trous ou moins) et de l'historique de la constitution des poules.

Dans cette phase, chaque club rencontre tous les autres clubs de sa poule en match aller et retour sur les terrains respectifs. Les rencontres peuvent être organisées en un contre un ou sous forme triangulaire ou quadrangulaire.

Lieux et dates

Le calendrier général des matches est élaboré en tenant compte des calendriers officiels publiés par la FFgolf (compétitions nationales Amateurs, Grands Prix, Trophées Seniors).

Les rencontres ont traditionnellement le jeudi mais, en cas de nécessité, les équipes peuvent exceptionnellement convenir entre elles de se rencontrer un autre jour.

Le calendrier est validé par la Commission Seniors de la Ligue de Lorraine sur proposition des capitaines des équipes concernées. En cas de désaccord entre les équipes d'une même poule, l'arbitrage sera rendu par la Commission Seniors de la Ligue.



Équipe représentative

Pour chacun des matchs aller ou retour, l'équipe représentative est constituée d'au moins 12 compétiteurs et comprend la totalité des joueurs et joueuses figurant sur la liste d'inscription transmise au club d'accueil.

La composition de l'équipe peut être différente à chaque match.

Si une équipe ne comprend pas le jour du match un minimum de 10 joueurs et joueuses, cette équipe perd le match par forfait.

Index

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses de tous index mais le calcul des scores nets est effectué avec l'index limite fixé à 35,4.

Forme de jeu

Chaque match se dispute sur 18 trous en simple Stableford.

Inscriptions

La liste des joueurs et accompagnateurs doit parvenir au club organisateur au plus tard 3 jours pleins ouvrables avant la compétition, soit le lundi soir pour un match ayant lieu le jeudi.

La liste d'inscription devra comporter l'indication de la participation ou la non-participation de chaque joueur au repas qui suit traditionnellement l'épreuve.

Tout joueur inscrit devra régler les frais de repas, et chaque club s'engage à ce que le club qui reçoit soit réglé et couvert par tout moyen à sa convenance, de l'intégralité du prix des repas des joueurs qui ont été inscrits.

Heures de départ

L'ordre des départs des matchs de qualification est fixé par le responsable Seniors du club d'accueil ou son représentant désigné.

Pour permettre la prise en compte d'un maximum de scores, celui-ci inclura au moins un joueur d'un club adverse dans chacune des parties et fera en sorte de permettre la participation d'un maximum de joueurs du club le plus représenté.

Les parties seront composées, autant que possible, de compétiteurs de handicaps voisins.

Sauf conditions exceptionnelles, les horaires de départ établis le mardi après-midi, et ils sont publiés et transmis aux clubs participants au plus tard **2 jours** ouvrables avant le début de la compétition, soit le **mardi soir** pour un match ou une finale se déroulant le jeudi.

Marques de départ

Tous les départs s'effectuent des marques rouges pour les Dames et des marques jaunes pour les Messieurs.

Résultats et classement

Seules les parties comportant au départ au moins 1 joueur du club adverse sont prises en compte pour l'élaboration du score du match du jour.

Tout résultat net supérieur à 40 pts Stableford n'est pris en compte que si le joueur concerné a participé à 3 compétitions individuelles enregistrées dans Fléole dans les 12 derniers mois. La capitaine de chaque équipe note en enregistrant ses joueurs ceux d'entre eux qui correspondent à ce critère pour le signaler lors de l'établissement de la feuille de match, et faciliter ainsi la vérification.



Le score de chaque équipe est obtenu par addition des 8 meilleurs scores bruts et des 8 meilleurs scores nets, tout joueur peut figurer dans les deux décomptes.

En cas d'égalité entre deux équipes, le départage s'effectue sur le 9ème meilleur score brut, puis le 10ème et ainsi de suite.

Tout joueur, en fonction de son score peut figurer à la fois dans les huit joueurs retenus en brut, et également dans les huit joueurs retenus en net.

Ceci est également valable si on doit retenir une 9ème carte en brut, et suivantes.

Le club vainqueur est celui totalisant le plus grand total de scores "brut + net cumulés".

Les points de match sont attribués comme suit :

- Vainqueur d'un match aller ou retour : 3 points
- Perdant d'un match aller ou retour : 1 point
- Vainqueur par forfait d'un match aller ou retour : 3 points
- Club forfait pour un match aller ou retour : 0 point
- Égalité lors d'un match aller ou retour : 2 points pour chaque club
- Vainqueur* d'un match aller/retour : 1 point

*En cas d'égalité pour le match aller/retour, pour l'attribution du point de bonus, le départage s'effectue sur l'addition des 9ème meilleurs scores brut et 9ème score net cumulés des matchs aller et retour de chacune des équipes, puis des 10ème meilleurs scores brut et 10ème score net cumulés des matchs aller et retour de chacune des équipes, et ainsi de suite.

Les points obtenus à l'issue de chaque match aller ou retour s'additionnent aux points obtenus dans les rencontres déjà jouées.

Le club totalisant le plus de points à l'issue de tous les matchs de poule est qualifié pour la finale.

En cas d'égalité à l'issue des matchs de poule, le départage s'effectue sur le résultat des matchs aller/retour ayant opposé les clubs concernés.

Si on a une égalité en tête d'une poule pour désigner le club qui participera à la finale, le départage est effectué au meilleur total de points stabelford, enregistré sur la saison, et c'est le club qui a marqué le plus de points au total brut + net qui est déclaré vainqueur.

Dans ce cas seulement les 8 meilleures cartes en brut et les 8 meilleures cartes en net comptent, et on ne tient pas compte des cartes supplémentaires éventuellement utilisées pour un départage.

La déclaration finale, après vérification de l'ensemble des feuilles de match est effectuée par le bureau du tournoi.

Feuille de match

La feuille de match informatisée complétée est imprimée et signée en deux exemplaires par les capitaines des équipes concernées. Chaque capitaine en conserve un exemplaire.

Toute remarque ou réclamation portant sur un match doit obligatoirement figurer sur la feuille de match pour pouvoir être examinée par la Commission Seniors de la Ligue.



Dans les 24 heures, le responsable Seniors du club hôte adresse par courrier électronique la feuille de match simplifiée au secrétariat de la Commission Seniors (à défaut par voie postale) au Secrétariat de la Commission Seniors.

FINALE

Lieu et date

Sauf circonstances exceptionnelles, la finale se déroule sur terrain neutre. La date et le lieu en sont fixés par la Commission Seniors de la Ligue aussitôt que possible après la publication du résultat des qualifications.

Les capitaines des équipes concernées doivent confirmer leur participation au plus tard 4 jours pleins ouvrables avant l'épreuve, soit le jeudi soir pour une finale se déroulant le jeudi suivant.

Équipe représentative

Pour la finale, l'équipe représentative est limitée à 15 joueurs et 3 remplaçants.

Index

La finale est ouverte aux joueurs et joueuses de tous index mais le calcul des scores nets est effectué avec l'index limite fixé à 24,4.

Forme de jeu

La finale se dispute sur 18 trous en simple Stableford.

Les équipiers portés sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

Tous les scores sont obligatoirement enregistrés dans Elka et envoyés au serveur FLEOLE par le club accueillant la compétition.

Inscriptions

La fiche de composition d'équipe comprend 15 joueurs et 3 remplaçants. Elle doit parvenir au club organisateur au plus tard 2 jours ouvrables avant la compétition, soit le lundi pour une finale se déroulant le jeudi.

Le cas échéant, la liste des accompagnateurs sera transmise dans les mêmes délais.

Heures de départ

L'ordre des départs est fixé par le responsable de la Commission Seniors de la Ligue ou par l'arbitre désigné pour l'épreuve.

Sauf conditions exceptionnelles, les horaires de départ sont publiés et transmis aux clubs participants au plus tard 1 jour plein ouvrable avant le début de la compétition, soit le mardi soir pour une finale se déroulant le jeudi.

Dans la mesure du possible, quelques départs supplémentaires hors épreuve seront réservés par le club organisateur pour les remplaçants et les accompagnateurs éventuels.

Marques de départ

Tous les départs s'effectuent des marques rouges pour les Dames et des marques jaunes pour les Messieurs.

Classement



Il n'y a pas de cumul individuel "brut + net". Le score de chaque équipe est obtenu par addition des 6 meilleurs scores bruts et des 6 meilleurs scores nets réalisés par des joueurs dont le score brut n'est pas retenu.

En cas d'égalité, le départage s'effectue sur le 7e meilleur score brut, puis le 8e et ainsi de suite.

Le club vainqueur sera détenteur du Trophée du Tournoi Interclubs Seniors jusqu'à la finale suivante sauf s'il remporte sa 3e finale. Dans ce cas, le Trophée sera définitivement acquis par la section Seniors du club concerné.

Le vainqueur du Tournoi Interclubs est qualifié pour la finale Grand Est opposant les clubs vainqueurs de leur tournoi dans les Ligues d'Alsace, de Bourgogne, de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté.

COMITE D'EPREUVE

Le Comité d'épreuve comprend :

- _ le responsable de la Commission Seniors de la Ligue ou son représentant ;
- _ le responsable Seniors du club d'accueil ou son représentant ;
- _ le cas échéant, le ou les représentants du corps arbitral présents pour l'épreuve.

En cas de besoin, le Comité de l'épreuve peut contacter téléphoniquement un arbitre de la Ligue pour l'assister dans le traitement d'un litige lié aux règles de golf.

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION GENERALE

Pour les Seniors des clubs en présence, chaque rencontre est un moment privilégié d'échange et de convivialité, trait caractéristique des activités des Seniors. Le repas pris en commun est l'un des éléments de cette convivialité.

L'organisation du repas et sa forme font donc l'objet d'une concertation entre les responsables Seniors des Clubs participant à la rencontre.

Il est rappelé aux membres du club hôte qu'ils ont la *forte obligation morale* de participer au repas prévu avec les visiteurs (ce qui d'ailleurs relève d'une *élémentaire courtoisie* à leur égard).

Le détail de l'organisation du repas s'appuie sur un accord particulier entre les capitaines des deux clubs, préalable à la rencontre, et au plus tard à l'envoi de la feuille d'inscription.

Comme précisé dans l'article « inscription », il est prévu que : La liste d'inscription devra comporter l'indication de la participation ou la non-participation de chaque joueur au repas qui suit traditionnellement l'épreuve.

Tout joueur inscrit devra régler les frais de repas, et chaque club s'engage à ce que le club qui reçoit soit réglé et couvert par tout moyen à sa convenance, de l'intégralité du prix des repas des joueurs qui ont été inscrits.



ORGANISATION SPORTIVE

Préparation du terrain

Aucune préparation spécifique du terrain n'est requise. Le parcours est joué tel qu'il est pour les membres du club.

Heures d'ouverture

L'accueil du club et le practice sont ouverts 30 minutes avant le 1er départ.

Le club met gracieusement un vestiaire à disposition des compétiteurs.

En l'absence de bar ouvert ou de distributeur de boissons, il est demandé au club organisateur de bien vouloir proposer une solution de remplacement.

Horaires de départ

Les horaires de départ sont fixés par le responsable Seniors du club d'accueil ou son représentant désigné en concertation avec les capitaines des équipes concernés.

Voiturettes

L'utilisation des voiturettes est laissée à l'appréciation de la Commission Sportive du club organisateur comme défini dans le vademécum FFgolf page V-279 pour les compétitions de clubs.

Chariots

Un minimum de 10 chariots doit être disponible.

Signaux sonores

Le club organisateur doit disposer de deux cornes de brume en état de marche pour pouvoir, le cas échéant, annoncer les situations dangereuses et les interruptions et reprises du jeu.

Tableau d'affichage

Le club prévoira un tableau pour afficher les informations utiles pour la compétition et les scores au fur et à mesure du déroulement de l'épreuve.

Starter

En cas de départ éloigné de l'accueil, un starter sera mis en place par le club organisateur.

Scores

Tous les scores sont obligatoirement enregistrés dans Elka et envoyés au serveur FLEOLE par le club accueillant la compétition.

Résultats

Les résultats de chaque match et les classements sont diffusés par le secrétariat de la Commission Seniors.

Remise des prix

Aucune dotation n'est à prévoir pour les matchs de qualification. Seule la finale donne lieu à une remise des prix au cours de laquelle le Trophée est remis à l'équipe gagnante.

ORGANISATION FINANCIERE

Droits d'engagement

Le montant du droit d'engagement pour les joueurs extérieurs est fixé par chacun des clubs organisateurs et comprend le droit de jeu et le repas. Le droit d'engagement reste acquis au club organisateur.



Les clubs organisateurs fixent librement le montant de la participation de leurs membres.

Terrain, voiturettes, locaux, informatique

Ces moyens sont mis gracieusement à disposition par les différents clubs organisateurs pour les besoins de l'épreuve.

Cocktail de la remise des prix

Le cocktail de la remise des prix finale est offert par le club organisateur du dernier tour de la saison.

FEUILLE DE MATCH

La feuille de match et ses annexes à compléter sont envoyées à chaque club par le secrétariat du tournoi.



ANNEXE :

FICHE DE COMPOSITION D'EQUIPE - FINALE			
N°	nom	prénom	N° licence
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
Rempl1			
Rempl2			
Rempl3			

A envoyer au club organisateur 2 jours avant l'épreuve.